



WWW.COURCHEVELSPORTSOUTDOOR.COM



REGLEMENT 2023

Le « DYNASTAR X3® COURCHEVEL » (DX3C) est organisé par l'association « COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE » affiliée FFCAM et FFME le dimanche 16 avril 2023 à 10h00.

Le parcours :

- Section Cyclisme : 13,9km et 930m D+
- Section Trail : 6,3km et 180m D+/-
- Section Ski Alpinisme : 4,8km et 950m D+

Matériel obligatoire :

Téléphone portable, couverture de survie (en cas de mauvais temps), équipement adéquat suivant les conditions météo, réserve d'eau et nourriture.

Pour la section Cyclisme : Casque obligatoire, le vélo de route et le VTT sont autorisés.

Pour la section Trail : Les bâtons sont interdits.

Pour la section Ski Alpinisme : La longueur des skis de rando doit être au minimum de 1,50m pour les femmes et de 1,60m pour les hommes. Les chaussures homologuées pour la pratique du ski alpinisme sont obligatoires (les chaussures doivent pouvoir se bloquer en position descente). Le casque, DVA, pelle et sonde ne sont pas obligatoires.

Cas de disqualification :

- Toutes les personnes qui sortiront du tracé balisé seront disqualifiées.
- Toutes les personnes qui jetteront des débris sur le parcours seront disqualifiées.

Pénalités :

- 10min de pénalité seront données aux cyclistes et skieurs qui seront sur le vélo ou qui auront chaussé leurs skis dans le parc commun « vélo/ski ». Il est interdit de chausser les skis dans le parc jusqu'à la sortie du parc.
- 15min de pénalité seront données aux participants qui se feront aider et ravitailler par une tiers personne pendant toute la durée du triathlon.
- 15min de pénalité seront donnés aux participants qui sortiront du parcours balisé.
- 20min de pénalité en cas de non-respect du matériel obligatoire.
- Il est interdit aux accompagnants de suivre un cycliste au d'être sur le parcours vélo en véhicule. En cas de non-respect, 20min de pénalité seront données au cycliste concerné.

Départ :

Le départ sera donné le dimanche 16 avril 2023 à 10h00, au rond-point du Carrey.

Interdiction :

Interdiction pour les accompagnants d'être en véhicule sur le parcours de vélo pendant la durée de l'épreuve. Les accompagnants peuvent descendre les cyclistes en véhicule mais doivent obligatoirement remonter au parc vélo avant 10h.

Dossards/puces :

- De 1 à 399 pour les « SOLO H ».
- De 400 à 599 pour les « SOLO F ».
- De 600 à 699 pour les « TRIO H ».
- De 700 à 799 pour les « TRIO F ».
- De 800 à 899 pour les « TRIO MX ».

- Avec les dossards, une puce électronique pour le chronométrage sera remise aux coureurs et devra être rendue à l'arrivée en échange du cadeau d'accueil. La puce non rendue sera facturée au coureur 60€.
- La puce devra être fixée sur la cheville gauche durant toute la course.

Porte horaire :

Une porte horaire est fixée à 14h00 au départ du téléphérique de la Saulire sur la section Ski Alpinisme. Les personnes qui n'arriveront pas avant 14h00 en ski alpinisme au pied du téléphérique de la Saulire ne pourront pas rejoindre l'arrivée officielle. Les concurrents n'auront pas de temps pour la partie ski alpinisme mais seront classés par ordre d'arrivée au départ du téléphérique.

Parc vélo/ski :

Le parc vélo/ski situé sur le front de neige de Courchevel 1850 sera gardé le dimanche à partir de 7h00.

- Prévoir une caisse ou un sac étanche en cas de mauvais temps pour vos affaires de trail et ski alpinisme.
- L'entrée et la sortie du parc sera identique.
- Il est interdit de rentrer dans le parc sur le vélo et sortir du parc avec les skis de rando accrochés aux chaussures (Pénalité de 10 minutes).
- Pour les équipes un sas sera prévu à l'intérieur du parc pour le passage de relais et de la puce de chronométrage.

Balisage :

- Marquage "Jaune" pour la section Cyclisme.
- Marquage "Rouge" pour la section Trail.
- Marquage "Vert" pour la section Ski Alpinisme.

De la ru-balise rouge et blanche sera également positionnée sur certaine partie du parcours dans les endroits où le chemin est peu visible et dans certaines intersections.

Composition des équipes « TRIO » :

- « TRIO Hommes » : Equipe composée de 3 hommes.
- « TRIO Femmes » : Equipe composées de 3 femmes.
- « TRIO Mixtes » : Le nombre d'hommes ou femmes est laissé libre pour la composition de l'équipe (1 homme et 2 femmes ou 2 hommes et une femme).
- Pour ceux qui ne peuvent pas composer une équipe de trois, il est possible de participer en "DUO" (1 des deux équipiers doit enchaîner 2 épreuves). Mais attention, les équipes "DUO" seront classées avec les équipes "TRIO" et le prix de l'inscription reste à 105€ pour les équipes "DUO".
- Il n'est pas possible pour le cycliste de s'inscrire en « TRIO » et en « SOLO ». C'est-à-dire que le cycliste ne peut pas passer le relais à son équipe et continuer la course en « SOLO ».

Inscriptions :

- Les inscriptions sont gérées par l'association « COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE ».
- Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site www.courchevelsportsoutdoor.com jusqu'au 6 avril 2023 (dans la limite des places disponibles).
- Possibilité de s'inscrire par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site et de l'envoyer avant le 6 avril accompagné du règlement à : COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE – 116 Rue des Sachets – Saint-Bon 73120 Courchevel.
- Retrait des dossards sur place le samedi 15 avril à la salle de la Croisette de Courchevel 1850 de 9h à 18h et le dimanche matin (16 avril) de 7h à 9h00.
- Le prix des inscriptions est de 45€/pers. avec le repas à l'arrivée offert à tous les concurrents (105€ pour les équipes trio).

Classement :

Un classement sera effectué pour les catégories "SOLO Homme", "SOLO Femme", "TRIO Hommes", "TRIO Femmes" et "TRIO Mixtes" :

- "SOLO Homme ou Femme" : Le concurrent ou la concurrente sera seul pour enchaîner les sections CYCLISME, TRAIL et SKI ALPINISME.
- "TRIO Hommes" : Le concurrent de la section CYCLISME donne le relais à son deuxième équipier pour la section TRAIL qui donne le relais au troisième équipier pour la section SKI ALPINISME.
- "TRIO Femmes" : La concurrente de la section CYCLISME donne le relais à sa deuxième équipière pour la section TRAIL qui donne le relais à la troisième équipière pour la section SKI ALPINISME.
- "TRIO Mixtes" : Le concurrent ou la concurrente de la section CYCLISME donne le relais à son ou sa deuxième équipier (ère) pour la section TRAIL qui donne le relais à le ou la troisième équipier (ère) pour la section SKI ALPINISME.

Récompenses :

- Pour l'épreuve « Solo », le podium homme et femme sera récompensé par des lots DYNASTAR. Pour le meilleur chrono homme et femme : Une paire de ski « Pierra Menta Factory » d'une valeur de 899,99€.
- Pour l'épreuve « Trio », les 3 premières équipes hommes, femmes et mixtes seront récompensées par des lots DYNASTAR. Pour le meilleur chrono du Trio hommes, femmes et mixtes : Prize Money de 150€ + un lot DYNASTAR.
- Le record homme et femme sur chaque discipline (Vélo / Trail / Ski alpinisme) sera récompensé par un Prize Money de 50€ + un lot DYNASTAR.

Médaille :

- une médaille Dynastar X3 finisher sera offerte à l'arrivée à tous les participants.

Repas :

- Un ticket repas vous sera remis lors du retrait des dossards le samedi et le dimanche matin. A l'arrivée, les concurrents seront invités à présenter leurs bons aux organisateurs du repas pour profiter du repas dans le gymnase du Praz.

Douches :

- Accès gratuit aux douches du gymnase du Praz sur présentation du dossard.

Assurances :

- Les participants devront fournir à l'appui de leur inscription soit une copie de leur licence sportive FFCAM, FFA, FFC ou FFTRI soit un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied, du ski alpinisme et du vélo en compétition de moins de 1 an ou sa photocopie.
- L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité et l'organisation de cette épreuve.
- Les mineurs (-18ans) ne peuvent pas s'inscrire au DYNASTAR X3® COURCHEVEL
- Le concurrent doit avoir une assurance individuelle accident. Il peut souscrire lors de son inscription une assurance individuelle en prenant une licence découverte FFCAM au tarif de 6€.

Remboursement :

- En cas de désistement d'un coureur, quel qu'en soit la cause, l'organisation remboursera 20€ si le désistement intervient plus de 10 jours avant la course, 10€ si le désistement intervient entre 9 et 5 jours inclus avant la course et aucun remboursement ne pourra être effectué moins de 4 jours avant l'épreuve (A partir du 14 avril à 20h).

Lors de l'inscription, le concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course